



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chypre

Question écrite n° 43932

Texte de la question

M. Michel Fromet appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les tragiques événements qui ont eu lieu récemment à Chypre. Suite à la manifestation organisée par la Fédération chypriote des motocyclistes en coopération avec la Fédération européenne des motocyclistes pour protester contre l'invasion et l'occupation illégale d'une partie de l'île par la Turquie depuis 1974, deux manifestants ont été sauvagement assassinés. En effet, quelques centaines de jeunes Chypriotes procédaient à une marche pacifique vers la ligne de démarcation pour demander la libre circulation. Il semblerait, d'après un rapport de l'UMFICYP (forces de l'ONU), qu'une contre-manifestation ait été organisée par les autorités d'occupation, comprenant des membres de l'organisation extrémiste « Loup gris » ainsi que des policiers venus spécialement de Turquie. Compte tenu de l'attachement de la France au respect des droits de l'homme, il souhaite connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour que la question de Chypre trouve une solution juste et durable conformément aux principes du droit international et aux résolutions des Nations unies.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur les affrontements intercommunautaires à Chypre au mois d'août dernier. La France a vivement déploré les incidents violents qui ont entraîné la mort de deux civils chypriotes grecs. Elle s'est également associée le 16 août dernier à la déclaration faite à cette occasion par la présidence au nom de l'Union européenne. D'autres incidents mortels sont malheureusement survenus par la suite. Ainsi, au mois de septembre un soldat chypriote turc a trouvé la mort et un second a été grièvement blessé. À peine un mois plus tard, un civil chypriote grec était abattu sur la « ligne verte ». À chaque occasion, nous n'avons pas manqué d'appeler les parties au calme et à la retenue. Nous leur avons demandé de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter de nouveaux affrontements. À ce titre, nous souhaitons la reprise des pourparlers intercommunautaires pour permettre l'adoption de mesures concrètes destinées à faire baisser la tension sur la « ligne verte » comme, par exemple, l'extension de l'accord de 1989 de désaffectation des postes d'observation le long de la ligne de démarcation. L'ouverture, le 21 octobre, des pourparlers militaires indirects sous l'égide des Nations Unies, constitue à cet égard un signal positif. De manière générale, ces événements illustrent une fois encore la nécessité d'une solution politique globale et définitive de la question de Chypre sous l'égide des Nations Unies. La France, pour sa part, soutient toute initiative allant dans ce sens. Tant au sein de l'Union européenne qu'en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, elle poursuivra ses efforts pour contribuer à faire avancer un règlement politique global.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43932

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 1996, page 5347

Réponse publiée le : 4 novembre 1996, page 5760